

Agnès Arcin*

Du marbre au papier : histoires d'élèves juifs du lycée de garçons de Nîmes pendant la Seconde Guerre mondiale

Dans *Eupalinos ou l'architecte*, Paul Valéry distingue les édifices qui chantent, ceux qui parlent et ceux qui restent muets¹. La plaque de marbre qui, sous les couverts de la cour d'honneur du lycée Alphonse Daudet, liste les anciens élèves morts au cours de la Seconde Guerre mondiale s'est tue depuis longtemps. Elle donne pourtant à lire soixante-six noms, invitant à se souvenir, mais de qui exactement ? Quelque deux mille élèves, membres du personnel ou usagers de l'établissement passent devant elle plusieurs fois par jour, mais le monument ne remplit plus tout à fait son office. Ce constat a suggéré la nécessité d'une enquête, essentiellement conduite dans un cadre scolaire et centrée sur l'identification des élèves juifs².

À son commencement, les possibilités d'investigations paraissaient relativement limitées car le lycée Alphonse Daudet, en dépit de son ancienneté, était réputé n'avoir laissé aucun document. L'établissement n'a plus rien déposé aux Archives départementales après le milieu des années 1920. Il a été par ailleurs gravement touché par les inondations d'octobre 1988 qui ont causé d'innombrables pertes. Or, le renouvellement du personnel responsable de l'entretien du lycée, concomitant avec le nettoyage et la réorganisation des anciennes caves, a conduit à la découverte d'une trentaine de registres de gestion de l'établissement³. L'ensemble est un peu disparate car il comprend aussi bien la perception des salaires par le personnel que l'inscription des élèves, et ce à des dates très variées, de la fin du XIX^e siècle jusqu'à l'informatisation des services administratifs dans les années 1990-2000. Malgré tout, dans ce lot, on peut repérer une série de documents cohérente et continue du milieu des années 1930 au milieu des années 1940. Elle comprend un livre de classe (1937-1943), trois registres d'entrées et sorties des élèves, notamment la série continue 1934-1946, des registres consacrés au calcul et au versement des

* Professeure d'histoire-géographie au lycée Alphonse Daudet de Nîmes ; chargée de cours à l'université de Nîmes ; docteure en histoire.

1 - Paul Valéry, *Eupalinos ou l'architecte*, Paris, NRF, 1921. Dans son dialogue avec Socrate, Phèdre se remémore en ces termes sa discussion avec Eupalinos sur les effets de l'architecture : « Dis-moi (puisque tu es si sensible aux effets de l'architecture), n'as-tu pas observé, en te promenant dans cette ville, que d'entre les édifices dont elle est peuplée, les uns sont muets ; les autres parlent ; et d'autres enfin, qui sont plus rares, chantent ? »

2 - L'origine de ce travail en classe est un appel à projet du Mémorial de la Shoah. Sur les soixante-six hommes dont les noms sont gravés sur la plaque, douze sont juifs, ce qui explique que ce projet ait été intitulé « Douze Vies ». Pendant trois ans, des élèves de terminale et de Classe Préparatoire aux Études Supérieures du lycée Alphonse Daudet de Nîmes, ont mené l'enquête sous la direction de Mme Anne Brugère, professeure d'histoire-géographie et la mienne.

3 - Il faut ici saluer le rôle qu'a joué Monsieur Marco, agent-chef, dans cette découverte et dans la mise à l'abri des documents.

salaires des personnels pour toutes les années de guerre, plusieurs livrets de palmarès établis pour la distribution des prix et un petit cahier utilisé de 1931 à 1949 comme *vademecum* des courriers et des documents de gestion de l'établissement à adresser à divers destinataires. Ces documents inédits offraient la promesse de pouvoir dépasser les ressources essentiellement accessibles en ligne⁴, en révélant l'évolution des effectifs selon les grandes étapes du conflit (exode, occupation de la zone sud), mais aussi la situation familiale de chaque élève⁵ et ses résultats scolaires. Tout en ouvrant des perspectives neuves sur la fréquentation et la gestion d'un grand lycée de la zone sud pendant le Second Conflit mondial, cette documentation n'en reste pas moins peu narrative : il s'agit essentiellement de listes. Pour donner plus de chair à ces documents arides, a germé l'idée de rechercher dans les archives du rectorat les documents que le lycée avait adressés aux différents bureaux de gestion de l'académie de Montpellier, dont il dépend. Il s'agit essentiellement de courriers et de comptes rendus réguliers relatifs à l'organisation administrative, pédagogique et humaine de l'établissement⁶. Ces pièces viennent compléter avantageusement les archives découvertes, de sorte que leur consultation a permis de rendre à l'histoire quelques-uns des noms inscrits dans le marbre.

La plaque commémorative : un monument aujourd'hui muet

Un monument d'une grande sobriété

Parmi les différentes plaques commémoratives installées sous les couverts de la cour d'honneur, l'une d'elles est dédiée « Aux professeurs, anciens élèves et élèves du lycée morts par suite de faits de guerre 1939-1945 » (fig. 1). En dessous de cette dédicace, dans un cadre de feuillage stylisé très sobre, une plaque de marbre blanc porte soixante-six noms, répartis sur trois colonnes. En bas à droite, un cartouche très discret donne à lire le nom du graveur, « J. Moulin » (fig. 2).

Le monument est peu disert et ne livre aucune piste pour distinguer, par exemple, les professeurs des élèves. Il étonne aussi par l'inscription en haut de la deuxième colonne du nom d'une femme, Jeannine Crémy, alors qu'il s'agit d'un lycée de garçons. Avant de partir en quête de ces individus, il est utile d'observer le monument, d'en relever les formes et les choix stylistiques, de collecter enfin les traces de sa conception puis de son installation dans l'enceinte du lycée.

4 - Il s'agit surtout des bases de données consultables en ligne, en premier lieu celle de Yad Vashem (<https://yvng.yadvashem.org/index.html?language=fr>) et celle des Archives du ministère de la Défense (<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr>). Le recours aux informations généalogiques sur des sites divers a également permis de reconstituer l'état civil et les parentèles de plusieurs individus qui à des titres divers ont fréquenté le lycée de garçons de Nîmes.

5 - Les registres d'inscription des élèves indiquent la date et le lieu de naissance de l'enfant, le nom et la profession du chef de famille, l'adresse du domicile. Sur un plan strictement scolaire, chaque élève est évidemment inscrit dans une classe. Il est pensionnaire dans l'établissement, demi-pensionnaire, externe surveillé ou externe libre. Les modifications de l'une de ces informations sont systématiquement répertoriées et datées.

6 - Pour la période de la guerre, tous les documents sont conservés sous les cotes Arch. dép. de l'Hérault, 927 W 361 (années 1940-1941) et Arch. dép. de l'Hérault, 927 W 362 (années 1942-1944).



Fig. 1 - Plaque commémorative de la Seconde Guerre mondiale
Cour d'honneur du lycée Alphonse Daudet, Nîmes (cl. Agnès Arcin, 2020)

Un support de mémoire dont il faut faire l'histoire

Pour qui veut écrire l'histoire de cette plaque commémorative, l'actuel lycée Alphonse Daudet de Nîmes n'a conservé aucun indice. Quelques traces se trouvent aux Archives de l'Hérault, dans la correspondance échangée entre le proviseur du lycée de garçons et le recteur d'académie. Elles permettent d'isoler trois moments qui ont été des phases décisives dans la construction d'une mémoire du lycée.

Tout d'abord, le 2 mars 1945, Georges Rassat, proviseur du lycée de garçons de Nîmes, adresse au rectorat une liste des victimes de guerre de l'établissement⁷.

7 - Arch. dép. de l'Hérault, 927 W 362. Elle est intitulée « Liste des élèves du lycée de Nîmes victimes de la guerre 1939-1945 ».

Le document ne comporte ni entête, ni courrier d'accompagnement, ce qui suggère qu'il s'agit d'une réponse à une demande de l'administration, de la même façon que, le 3 mars 1945, l'inspection académique de l'Hérault adresse une circulaire demandant aux établissements de recenser les actes de participation des personnels à la Résistance⁸. Cette première liste nomme douze individus, répartis en quatre catégories : les « tués en 1939-1940 »⁹, les « victimes des Allemands dans la lutte clandestine »¹⁰, les « victimes des bombardements aériens »¹¹, les « tués au combat en 1944-1945 »¹². La démarche est précoce puisque l'institution scolaire s'engage dans cette voie mémorielle deux mois avant l'arrêt des combats, mais elle ne peut aboutir qu'à une liste par nature incomplète.

Ensuite, le 24 octobre 1945, le même proviseur du lycée invite le recteur à une cérémonie organisée par l'établissement en son sein, en l'honneur d'Étienne Saintenac, « tué pendant sa déportation en Allemagne au titre de détenu politique ». Le courrier précise que le 27 octobre 1945, en présence de la famille et des personnels, une plaque sera apposée sur la porte de la salle 7. Il a donc existé une autre plaque commémorative, antérieure à celle que l'on voit aujourd'hui. Elle portait le nom d'un seul, alors qu'à cette époque on sait que d'autres ont disparu, honoré dans une cérémonie solennelle promptement organisée : autant de signes que la direction de l'immédiate après-guerre et les institutions scolaires ont souhaité mettre en avant la valeur de son engagement politique¹³. Cette plaque, apposée sur la porte de la classe de philosophie d'Étienne Saintenac, a aujourd'hui disparu.

Enfin, le 9 mai 1948¹⁴, à 10h30, une cérémonie est organisée pour le dévoilement de la plaque actuelle : *La voix de la patrie*, quotidien local issu de la Résistance, en rend compte le lendemain. La plaque est dévoilée par un élève français et un élève tchèque¹⁵. On dépose des gerbes, un professeur donne lecture des noms. Après une minute de silence, la Marseillaise est chantée par l'assistance tandis qu'un livre d'or est ouvert. L'article ne livre rien sur le nombre de noms inscrits en 1948. Était-il identique à celui de la liste que nous lisons aujourd'hui ?

8 - Arch. dép. de l'Hérault, 324 W 8 : « Je désire réunir, d'ici la fin du mois, une documentation aussi complète que possible sur la participation de l'enseignement public à la Résistance. Vous m'obligeriez en me faisant connaître non seulement des faits personnels, mais encore tous les faits précis que vous connaissiez sur le rôle joué par les œuvres de l'enseignement, même de ceux qui ne sont pas sous vos ordres, et par les élèves. »

9 - Pierre Granet, Marius Moulery, Jacques Dufoix.

10 - Jean Jallatte, Jean Peres, Henri Caussignac, Aimé Jacquerod, Jean Fauthoux.

11 - Jean Pelissier.

12 - Pierre Maroger, François Seston, André Guérin.

13 - Étienne Saintenac (1916-1945), protestant, engagé avant la guerre dans le Comité de vigilance des intellectuels antifascistes, dans le réseau Combat en 1941. Professeur à Clermont-Ferrand, agrégé de philosophie en 1942, est muté à Nîmes en novembre 1942. Il participe à des sabotages, rédige des textes où il compare l'armée de l'ombre aux Camisards. Arrêté à son domicile par la Gestapo, le 28 mars 1944, il est déporté à Neuengamme. Le 3 mai 1945, les prisonniers sont évacués par le paquebot allemand Cap Arcona qui mouille dans la baie de Lübeck, mais les Alliés le bombardent, le coulent et Étienne Saintenac meurt dans le naufrage.

14 - Le 8 mai n'est férié qu'à partir de 1953. De 1946, et jusqu'à cette date, des commémorations sont prévues le dimanche le plus proche du 8 mai, jour de la capitulation allemande.

15 - Depuis 1924, le lycée de garçons de Nîmes reçoit des élèves tchèques qui y poursuivent leur scolarité pendant trois ans. Après les accords de Munich et l'annexion du pays par l'Allemagne nazie, le conseil municipal de Nîmes vote en urgence le maintien des bourses pour ces élèves.

L'enquête conduite sur les soixante-six noms de cette plaque commémorative¹⁶ ne permet pas de la prendre en défaut d'oublis ou d'erreurs. Cela mérite d'être particulièrement souligné parce que les conditions dans lesquelles ce dénombrement a pu être établi sont assez singulières. En effet, trois ans après la fin de la guerre, le destin de ceux qui ont été déportés, ou qui se sont engagés dans les combats pour la libération du pays, n'est pas toujours bien connu. S'il n'y a guère plus de doute sur une issue funeste, les dépouilles ne sont pas revenues. Ceci implique que le décès ne peut être que déclaratif, c'est-à-dire suspendu à l'attente, à la recherche de traces, générant une période de flottement. Pour Robert Bloch, par exemple, arrêté en septembre 1943 et déporté à Birkenau deux mois plus tard, un acte de disparition est d'abord établi le 1^{er} mars 1947, préalable à une déclaration judiciaire du décès établie en juillet de la même année car « depuis l'acte de disparition, aucun élément nouveau d'information n'est parvenu » au ministère des Anciens Combattants et des Victimes de guerre¹⁷. Au-delà de cet incompressible délai, il reste des histoires personnelles et des destins encore aujourd'hui très mal documentés¹⁸, qui, en retour, interrogent sur les canaux de collecte et les moyens mis en œuvre pour dresser dès 1948 une liste juste à graver dans le marbre. Dans cette entreprise, les fédérations de déportés ont probablement joué un rôle central. Une véritable enquête reste à mener sur la place qu'ont tenue ces associations pour dénombrer et faire immédiatement connaître les noms des victimes. Dans le cas de Nîmes, le rôle joué par le bâtonnier Charles Bedos peut illustrer ce mécanisme : libéré de Mauthausen en mai 1945, il devient président de la Fédération départementale des déportés et prononce, le 1^{er} septembre 1945, un discours remarqué dans les arènes de Nîmes, en présence de Jean Oberlé, journaliste de la BBC¹⁹. Le travail de collecte et d'information, immédiatement lancé par les associations de rescapés, dut rejoindre la nécessité pour la communauté scolaire de réaffirmer le puissant sentiment d'appartenance à une institution centrale de la III^e République. À ce titre, il n'est pas anodin de constater que la plaque commémorative inaugurée en mai 1948 n'évoque que globalement leur état de professeur, ancien élève ou élève.

16 - Elle a été particulièrement approfondie pour les élèves et anciens élèves juifs, plus sommaire pour les autres individus. Dans les deux cas, le concours de l'AFMD (Association des amis de la Fondation pour la mémoire de la déportation, délégation Gard) a été précieux. Que son président, Monsieur Jean-Paul Boré, en soit ici particulièrement remercié.

17 - La phrase est extraite d'un courrier adressé par le chef du bureau des déportés au ministère des Anciens Combattants et Victimes de guerre, conservé dans le dossier de Robert Bloch à la division des Archives des victimes des conflits contemporains à Caen. C'est l'article 3 de l'ordonnance n°452 561 du 30 octobre 1945 qui fixe cette procédure réglementaire. Il faut attendre le 15 mai 1985 pour que la loi décide l'apposition de la mention « Mort en déportation » sur les actes et jugements déclaratifs de décès. Le décret d'application de cette loi date du 4 septembre 2007. Pour Maurice Ben Attar (dossier 21P 423315 des Archives de Caen), l'application de cet article intervient le 14 octobre 2008.

18 - Par exemple, on ne sait quasiment rien de Lazare Cavaillon. Son dossier conservé à Caen (n° 27P1910) est resté vierge de toute information sur les conditions de son arrestation et de sa déportation. Seul le passage à Drancy est documenté, grâce au courrier de Gaston Kahn, directeur de l'UGIF, qui cherche à obtenir la libération de Lazare et de son épouse, en vain.

19 - De larges extraits de ce discours ont été publiés dans Cérémonies d'hommage au Bâtonnier Charles Bedos. De la défense de Jean Robert et Vincent Faïta à la déportation, Palais de justice de Nîmes, 11 décembre 2008 et 29 mars 2010, éd. à Nîmes, 2011.

Un monument dont on peut faire « l'archéologie »

La plaque dédiée aux victimes de la Seconde Guerre mondiale est évidemment une commande, pour l'instant toujours rétive à toutes tentatives d'éclaircissements. Hormis la date d'inauguration publiée dans la presse locale, on ne sait qui a passé commande car les deux hypothèses explorées – une commande du lycée²⁰ ? une commande des anciens élèves²¹ ? – n'ont donné aucun résultat. Cette plaque est très discrètement signée « J. Moulin ». Avant 1949, l'école des Beaux-arts de Nîmes accueille un certain Jean Moulin²², qui par la suite est surtout connu comme peintre. S'il s'agit bien du même homme, il se pourrait que cette réalisation ait été un exercice de gravure et de lettrage dans le cadre d'une formation classique²³.



Fig. 2 - Plaque commémorative de la Seconde Guerre mondiale, détail en bas à droite. Cour d'honneur du lycée Alphonse Daudet, Nîmes (cl. Agnès Arcin, 2023)

Si l'enquête réserve toujours son lot d'impasses, reste le monument, trace matérielle que l'on peut observer à l'envi comme un objet archéologique, y déceler des traces qui sont autant d'indices pour reconstituer les intentions des commanditaires. La photographie de la plaque commémorative reproduite plus haut (fig. 1) fait d'abord apparaître un saut de ligne entre le deuxième et le troisième nom. Les deux premiers sont présentés dans l'ordre alphabétique, qui reprend ensuite à partir du troisième nom. Cette disposition s'explique par la coexistence de deux listes. La première, formée

20 - L'idée d'une commande du lycée s'est imposée, d'abord parce que le monument ne peut servir qu'aux usagers de l'établissement, ensuite parce que le proviseur Georges Rassat a entrepris dès avant la fin de la guerre les premières actions à dimension commémorative. Des documents, adressés par le lycée au recteur de l'académie de Montpellier, ont été conservés dont la quasi-totalité des bilans périodiques. Il s'agit d'états des lieux, à la fois administratifs, disciplinaires et pédagogiques, établis tous les trimestres. On y trouve aussi mention des réalisations exceptionnelles, mobilières ou immobilières. Pourtant, aucun de ces rapports ne mentionne le projet puis la réalisation de cette plaque.

21 - Une association des anciens élèves du lycée de garçons de Nîmes existe depuis le 20 mars 1867, alors que le lycée n'avait pas encore déménagé sur le boulevard Victor Hugo. Elle remet des prix, abonde les fonds d'une bourse scolaire, si bien qu'un décret ministériel du 11 juillet 1929 la déclare d'utilité publique. Le 15 novembre 1922, c'est cette association qui commande et finance la plaque commémorative de la Première Guerre mondiale. Pour autant, il est impossible de trouver la preuve que l'association a aussi commandé et financé la plaque installée en 1948.

22 - Ce Jean Moulin est un artiste né en 1932, à Saint-Étienne, qui se forme à l'école des Beaux-arts de Nîmes puis de Strasbourg, avant de partir en Italie. Il meurt en 2009.

23 - Je remercie ma collègue Alice Bonnet, professeure d'arts plastiques au lycée Alphonse Daudet de m'avoir éclairée sur le contenu de la formation aux Beaux-arts dans l'immédiate après-guerre.

de deux noms seulement, correspond aux professeurs qui étaient en fonction au lycée pendant les années de guerre : Étienne Saintenac est professeur de philosophie au lycée de garçons de Nîmes depuis 1942. André Vidal, né à Nîmes le 31 janvier 1886, y est professeur de dessin : il est inscrit sur les listes du personnel retrouvées pour les années 1938, 1939 et 1942, signe le registre des salaires de 1940 et 1941²⁴. Il est mort le 14 août 1944, probablement à la suite des nombreux bombardements aériens qui touchent Nîmes de la fin mai au mois d'août 1944²⁵.

Les noms suivants sont donc des élèves inscrits au lycée au moment de leur mort ou des anciens élèves. Ils constituent l'écrasante majorité des noms gravés. Douze d'entre eux étaient juifs, identifiés par recoupement avec la base de données de Yad Vashem²⁶. Les autres élèves ont trouvé la mort dans les combats de 1940, en tant que soldats mobilisés ou comme militaire de carrière²⁷. D'autres ont été résistants politiques, déportés pour cela et morts des conséquences de leur internement²⁸. D'autres encore ont été maquisards ou FFI, tués les armes à la main dans les combats de 1943 ou de 1944²⁹.

Enfin, l'ordre alphabétique est rompu pour les trois derniers noms de la liste, lesquels laissent moins facilement que les deux premiers découvrir la raison de leur place *a priori* anormale. L'observation de la plaque ne permet guère de déceler une quelconque différence de typographie ou de qualité d'inscription. Les lettres paraissent usées de la même manière par le temps, ce qui ne plaide pas en faveur d'un rajout postérieur. Logiquement, ces trois noms auraient été inscrits à la fin parce que la plaque était déjà gravée. On a peut-être aussi hésité à les y ajouter, parce que les certitudes quant à leur situation ont fait défaut un peu plus longtemps que pour les autres. Charles Burckhard est issu d'une famille de militaires belges ou engagés

24 - Ces informations sont extraites des registres réputés égarés et retrouvés au cours de l'hiver 2020-2021 dans les caves de l'actuel lycée Alphonse Daudet.

25 - C'est parce que la base de données « Mémoire des hommes » du Service historique de la Défense a répertorié André Vidal comme une « victime civile du conflit » que l'on peut supposer qu'il a succombé à des blessures à l'issue des bombardements qui font plusieurs centaines de victimes à Nîmes. Voir https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/arkotheque/client/mdh/base_victimes_civiles/detail_fiche.php?ref=3588961&debut=0 (base consultée le 5 janvier 2023).

26 - Il s'agit de Maurice Ben Attar, Émile Bloch, Jean-Claude Bloch, Robert Bloch, Lazare Cavaillon, les deux frères Raymond et Roger Crémieux, Jeannine Crémy et son père Robert Crémy, Jean Spiegel, les deux frères Daniel et Jacques Vigderhaus. Seuls Jean-Claude Bloch, Jeannine Crémy, Jean Spiegel, Jacques et Daniel Vigderhaus ont été élèves pendant les années de guerre. Les autres sont tous d'anciens élèves.

27 - C'est le cas par exemple de Jacques Dufoix : né à Nîmes le 15 août 1911. Il entre à Saint Cyr le 3 octobre 1930. Capitaine au 158^e régiment d'infanterie lorsque la guerre éclate, il meurt le 24 mai 1940 à Condé-sur-l'Escaut

28 - Citons entre autres Roland Bourguet, né en 1923 à Moulezan. Arrêté à Toulouse au début du mois de juin 1944 il est transféré de la caserne Caffarelli à Compiègne, où il embarque le 2 juillet 1944 dans « le train de la mort ». Il est interné à Flossenbourg et y meurt en novembre 1944.

29 - Pierre Maroger ou Jean Jallatte sont de ceux-là. Le premier est fils d'un industriel nîmois. Sa mère est anglaise. Pierre Maroger distribue des journaux clandestins, fabrique des faux papiers à partir des tampons dérobés à l'état-civil. Sa maîtrise de l'anglais lui permet d'assurer des liaisons, puis d'être recruté dans les services spéciaux britanniques. En août 1944, il sécurise l'entrée du général de Gaulle dans Paris quand il est mortellement touché, à l'angle de la rue de Verneuil. Le second, né en 1923, est étudiant en médecine à Montpellier lorsqu'il s'engage dans le réseau Combat, puis dans l'Armée secrète et les Francs-tireurs et partisans français. Il est arrêté à Alès, le 6 ou le 7 juillet 1944, emprisonné au fort Vauban, torturé par des éléments, français, de l'Abwehr, la 8^e compagnie du 3^e régiment de la division Brandenburg, abattu d'une balle dans la nuque et précipité dans le charnier du puits de Celas.

au service de la Belgique. Son passage à Nîmes n'est documenté qu'indirectement, par le décès prématuré de son frère en 1925. Peut-être est-ce à ce moment-là que Charles est élève au lycée de garçons ? Nous ne disposons plus des registres des années 1920 pour pouvoir le vérifier. Les circonstances de sa mort en Allemagne, le 3 février 1945, sont inconnues. Paul Clauzel est né à Nîmes en 1903. Militaire au 4^e régiment d'infanterie coloniale, il meurt en Indochine le 20 juillet 1946. Cette date tardive par rapport à la fin des combats en Europe peut expliquer les hésitations à l'inscrire sur la plaque, avant de finalement décider d'honorer son engagement militaire au-delà des bornes chronologiques canoniques du Second Conflit mondial. Quant à Pierre Salle, les informations associées à ce nom dans la base de données du Service historique de la Défense³⁰ sont insuffisantes pour assurer l'indentification de cet individu.

Ainsi, l'observation et l'enquête permettent-elles de restituer presque toutes les étapes de la construction d'une mémoire scolaire de la Seconde Guerre mondiale. Avant même la fin du conflit, l'institution – Rectorat, inspection d'académie et proviseur – répertorie ceux de ses membres morts du fait de la guerre. Elle est alors informée et en capacité de réunir seulement les noms des morts aux combats, de 1940, de la Résistance ou de la Libération, et des victimes civiles. La liste complète ne peut pas être établie avant la fin de l'année 1947 ou au début de 1948, c'est-à-dire après que l'attente d'un éventuel retour des déportés aboutisse finalement à un acte déclaratif de disparition. Au moment de réaliser le monument commémoratif, il importe de restituer une communauté scolaire, c'est-à-dire de distinguer hiérarchiquement les deux professeurs du groupe des élèves, élèves avant tout, quelle que soit leur histoire dans la guerre (qui est alors connue) et leur âge (Lazare Cavaillon est né en 1869 et n'a peut-être même pas connu comme élève le lycée du boulevard Victor Hugo ; Jacques Vigderhaus est né en 1933). Parmi eux, dans ce grand lycée national représentatif de la politique scolaire de la III^e République, se trouvent des Israélites.

Les élèves juifs de la plaque commémorative : un échantillon de la communauté israélite de France

Un lycée vecteur de la méritocratie républicaine et de la construction des élites

Le lycée de garçons de Nîmes est une fondation ancienne. Éphémère « école centrale » de la Convention d'abord, il devient « lycée impérial » en 1804, « collège royal » de 1815 à 1848 avant de redevenir « lycée ». Son histoire et sa place dans la ville sont étroitement liées à la massification scolaire de la III^e République et au rôle central joué par l'école dans la républicanisation de la société française. Dans ce contexte, le lycée national de Nîmes permet à des élèves juifs d'extraction modeste de se construire de brillantes carrières et d'incarner la méritocratie de l'école républicaine.

Au sein du lycée de garçons de Nîmes, c'est le parcours que suit notamment Émile Bloch.

30 - On apprend seulement qu'un Pierre Salle fut militaire au 314^e régiment d'artillerie lourde, qu'il a été déclaré « mort pour la France », mais sans date connue.

Émile est né à Nîmes, le 9 août 1872³¹, au début de la III^e République donc. Son père, Nathan Bloch, est négociant. C'est lui qui déclare sa naissance sous les deux prénoms d'Émile et de Jassuda. D'un premier mariage de son père³², Émile a une demi-sœur, Louise, sept ans, et un demi-frère, Emmanuel, trois ans. Lorsqu'Émile naît, la famille habite 6 rue du Chapitre. En 1872, naît sa sœur Rebecca. La décision de transformer le palais des arts en lycée de garçons date de 1881 : Émile a donc fait partie des toutes premières générations d'élèves qui ont fréquenté l'établissement, mais il n'y a pas de trace de sa scolarité. En 1892, Émile déclare au bureau de recensement militaire que son père est mort et qu'il habite 1 rue de la Violette. Ajourné en 1893 pour faiblesse, il s'engage volontairement l'année suivante dans l'artillerie à l'École Polytechnique de Paris³³. Il y est encore en 1895, lorsque survient, le 5 janvier, la dégradation publique du capitaine Dreyfus. Était-il ce jour-là, avec son bataillon dans la cour de l'École militaire de Paris ? Il n'a pas été possible de le savoir. Quoi qu'il en soit, c'est dans ce contexte qu'il débute une carrière d'officier. Il est lieutenant en 1897, capitaine en 1915. Affecté au 2^e bureau de l'État-major. C'est en tant que militaire de carrière qu'il fait la Première Guerre mondiale. Remarqué pour son courage au sein du 15^e régiment d'artillerie, il est décoré de la légion d'honneur et de la croix de guerre le 10 mai 1915. Il combat pendant toute la guerre. Cet engagement est reconnu par deux citations à la croix de guerre le 1er mars 1915 et le 15 octobre 1918. En 1921 il est affecté à l'école militaire en tant qu'inspecteur. Il est fait officier de la légion d'honneur le 13 août 1927. Avec Marguerite, qu'il a épousé à Marseille en 1902, ils habitent 16 rue Marignan à Paris, dans le 8^e arrondissement. En 1932, une carte d'électeur est établie à son nom et à cette adresse. Émile Bloch a donc servi l'armée et a rempli ses devoirs civiques. Comme Alfred Dreyfus ou Léon Blum, il est un « juif d'État »³⁴, c'est-à-dire qui, au bénéfice d'une émancipation étatique, accèdent à la haute fonction publique et à des emplois de prestige.

À un moment inconnu, mais probablement pendant l'occupation, Émile et Marguerite quittent Paris. Ils s'installent chez Madame Coulomb³⁵, 34 rue Paul Bert à La Tour Du Pin, dans l'Isère. Alors qu'ils ont changé leur identité pour « Blache », ils sont arrêtés sous leur vrai nom³⁶ par les forces d'occupation le 10 mai 1944³⁷. Suite à cette arrestation, les Allemands conduisent trois perquisitions successives au domicile et s'emparent des biens (meubles, argent et vêtements). Les époux sont d'abord incarcérés à Grenoble, puis à Drancy, lui sous le matricule 22 153. Le 30 mai, ils sont dans le convoi numéro 75 à destination d'Auschwitz. Ils sont mis à mort le 2 juin 1944, c'est-à-dire dès leur arrivée : Émile a alors 72 ans. Leur dénonciateur

31 - Acte de naissance des Arch. dép. du Gard. Dans les documents postérieurs, notamment le dossier instruit par le ministère des Anciens Combattants, on trouve à tort 1871 comme année de naissance.

32 - Nathan Bloch a d'abord épousé Constance Milhaud, mais celle-ci meurt en 1869. Il se marie alors avec la sœur de Constance, Noémie, mère d'Émile.

33 - Application du décret du 28 septembre 1889.

34 - Sur cette notion, je renvoie à la lecture de Pierre Birnbaum, « Les juifs d'État sous la Troisième République : de l'assimilation sociale aux emplois de prestige et d'autorité », *Romantisme, revue du XIX^e siècle*, 72, 1991, p. 87-95.

35 - Madame Coulomb a laissé un témoignage écrit, daté du 15 décembre 1945, qui se trouve dans le dossier anciens combattants.

36 - L'information se trouve dans le dossier d'Émile Bloch, coté 21P426715 à la division des Archives des victimes des conflits contemporains à Caen.

37 - Dans le document cité à la note précédente, madame Coulomb dit le 23, mais cela ne correspond pas avec la chronologie du dossier d'internement.

sera exécuté à la Libération. L'acte de décès date du 22 mai 1946 avec mention « Mort pour la France ». C'est sa fille, Madame Germaine Modiano née Bloch, qui a fait les démarches auprès du ministère des Anciens Combattants.

Parce qu'il a participé à la construction d'une élite, le lycée de garçons de Nîmes contribue à produire des cadres administratifs, politiques et militaires pour la III^e République. Il reste aussi un établissement de proximité qui accueille, au moins pour la première partie de leurs études, les garçons des familles qui vivent et travaillent alentour.

Le lycée de proximité d'une communauté commerçante bien intégrée

Une partie de la communauté juive de Nîmes est bien connue, grâce à la monographie de Xavier Rothéa³⁸, qui a étudié les Judéo-Espagnols installés à Nîmes pendant la Seconde Guerre mondiale. Leur activité dominante est la bonneterie, qu'ils exercent toutefois de manière variée. Certains ont des magasins avec pignon sur rue (Bloch, Ben Attar), ce que traduisent les larges encarts publicitaires dans l'annuaire de 1939. D'autres sont aussi confectionneurs (Cavaillon), tandis que d'autres encore n'ont que de modestes boutiques ou sont marchands ambulants.

Les registres d'inscriptions des élèves retrouvés dans la cave, ainsi que les recensements conservés aux Archives départementales³⁹ permettent de reconstituer ce que l'on nomme aujourd'hui une carte scolaire, avec ce qu'elle suppose de territoires parcourus quotidiennement et de cheminement partagé par des élèves voisins. Ainsi, les magasins des familles Ben Attar et Cavaillon se situent respectivement rue des Halles, rue du général Perrier et rue de la Madeleine – d'après l'annuaire municipal de 1939 –, c'est-à-dire dans trois rues contigües du centre commerçant de la ville. En 1941, Jean-Claude Bloch habite rue saint Dominique, à 40 mètres à peine du domicile de Robert Bloch, 27 quai de la Fontaine. Au centre des parcours quotidiens des générations d'élèves et anciens élèves se trouve naturellement le lycée. Faute d'archives, il n'est pas possible de restituer les études qu'ils y font. Elles doivent rester sommaires et une fois adultes ces anciens élèves succèdent à leur père à la tête du magasin familial.

Plus subtilement, un autre signe du sentiment d'intégration de ces populations juives se lit dans le paratexte des déclarations de patrimoine que sont contraints de faire ces hommes à la préfecture du Gard, en application de la loi de juillet 1941. Ainsi, la déclaration des biens appartenant à Charles Crémy, dit Crémieux, débute par les mentions suivantes : « ... israélite français, ancien président du Conseil des Prud'hommes, ancien président de la Commission départementale du travail, ancien membre du Conseil supérieur du travail, chevalier de la légion d'honneur »⁴⁰. Roger Crémieux, répond à la même injonction en indiquant qu'il est de nationalité française, de parents français et déclare n'être israélite qu'au « sens de la loi »⁴¹. Robert Crémy insiste sur le fait qu'il est mutilé de guerre, pensionné à 50%, titulaire de la médaille militaire et de la croix de guerre⁴². Ces insertions aux déclarations de patrimoine témoignent du sentiment de loyauté à l'égard de l'État, matérialisé par des titres

38 - Xavier Rothéa, *Les Judéo-Espagnols à Nîmes pendant la Seconde Guerre mondiale*, Centre de Recherche Interdisciplinaire en Sciences Sociales-Montpellier III, Nîmes, 2012.

39 - Arch. dép. du Gard, 6 M 143-389.

40 - Arch. dép. du Gard, 1 W 137.

41 - *Ibidem*.

42 - *Ibidem*.

honorables et des dignités dont on pense alors qu'ils peuvent fournir une protection. Au même moment, le lycée enregistre l'inscription massive des juifs de l'exode.

Un lycée pour les juifs de l'exode

La découverte des registres d'inscription des élèves pour la période 1938-1946 fournit le matériel indispensable pour avancer sur leur identification. Cette question pose toutefois un évident problème méthodologique : la III^e République ne distingue pas en effet la confession des élèves. Avant 1905, on trouve, aux Archives départementales du Gard, des listes d'élèves juifs établies par le rabbin de Nîmes et transmises au proviseur de l'établissement⁴³. Ensuite, l'information disparaît, d'autant qu'il n'y a pas de rabbin après la mort de Salomon Kahn en 1931⁴⁴.

En l'état, pour savoir qui est juif, il n'y a d'autres solutions que de se tourner vers les listes établies par l'État de Vichy, en vertu de la loi du 2 juin 1941 prescrivant le recensement des juifs. Ces listes sont connues pour le Gard⁴⁵, utilisées par d'autres que nous, bien qu'elles contiennent de nombreuses limites. La principale est que ce recensement n'est pas complet : son examen scrupuleux montre que sous couvert de se soumettre à la loi, les déclarants commettent en réalité de nombreuses omissions. Cela induit forcément des approximations et surtout une très probable sous-évaluation de cette communauté.

Toutefois, le rapprochement de ce recensement préfectoral avec les registres du lycée réputés perdus⁴⁶ permet de brosser un portrait de la situation des élèves juifs au lycée de garçons. D'abord, ils sont peu nombreux. Avant le déclenchement du conflit, c'est-à-dire pour l'année scolaire 1938-1939, il y a environ 950 élèves au lycée de garçons de Nîmes. Sur la foi – toute relative – du fichier de la préfecture, 15 sont juifs, soit moins de 2 % des élèves. Lors de la rentrée qui suit la capitulation et l'occupation du nord du pays, et pendant toute l'année scolaire 1940-1941, le nombre total d'élèves atteint 1240, ce qui ne va pas sans poser d'énormes difficultés d'organisation, notamment de ravitaillement, de chauffage, mais aussi de personnel d'encadrement, à commencer par les professeurs. Dans le rapport périodique qu'il adresse au rectorat⁴⁷, le proviseur Félix Pilod commente ces éléments : de son point de vue, cette augmentation n'est qu'un « petit nombre » puisque, rappelle-t-il, le Gard n'a pas été désigné comme un département d'accueil. Il existe en effet un plan d'évacuation des populations civiles qui attribue à la population d'un département occupé un ou plusieurs départements de repli. Le Gard n'est pas envisagé dans cette procédure. Malgré tout, des familles arrivent en nombre, si bien que l'année scolaire 1940-1941 voit le lycée se charger de près de 300 élèves supplémentaires. L'essentiel arrive pour la rentrée d'octobre 1940, mais en pratique le flux ne se tarit jamais au cours de cette année scolaire-là. Comme le registre inscrit le statut de l'élève (interne, externe, etc.), l'adresse des parents et les modifications qui surviennent éventuellement en cours d'année, on se rend compte que nombre de familles envoient d'abord les

43 - Arch. dép. du Gard, 1 T 1177 : on y trouve un dénombrement des bacheliers israélites internes daté du 5 avril 1884. Ils sont dix.

44 - L'information se trouve dans Xavier Rothéa, *op. cit.*, p. 25.

45 - Arch. dép. du Gard, 1 W 138.

46 - Ce travail a été confié à Romuald Oclin, alors étudiant en licence d'histoire à l'université de Nîmes, dans le cadre des conventions de stage qui unissent Unîmes et l'actuel lycée Alphonse Daudet. Qu'il en soit ici chaleureusement remercié.

47 - Arch. dép. de l'Hérault, 927 W 361.

enfants seuls dès la déclaration de guerre comme pensionnaires au lycée. À partir de juin 1940, ce sont les familles repliées qui arrivent à leur tour en ville et le nombre de pensionnaires décroît rapidement au profit des élèves externes, ce qui a dû considérablement alléger la charge qui pesait sur l'établissement.

Avec l'exode, la proportion d'élèves juifs par rapport à l'effectif total a triplé : quand l'effectif global du lycée est multiplié par 1,3 entre 1939 et 1940, celui des juifs est multiplié par plus de 3. Ils arrivent massivement de Moselle, d'Alsace et de Paris. Elle est sensiblement la même en 1941-1942, même si ce ne sont plus tout à fait les mêmes individus, du fait de la fréquence élevée des inscriptions et des désinscriptions. Les départs du lycée commencent au printemps 1942 et vont croissant dans la deuxième moitié de l'année 1942 et en 1943.

Le recouplement des listes du lycée avec le recensement par la préfecture permet donc d'identifier une quarantaine d'élèves juifs au lycée de garçons de Nîmes pendant la guerre. Que peut-on savoir de leurs destins individuels ?

Retracer vies et destins des élèves juifs

Déportation et mort des juifs de la plaque de marbre

La mort est donc bien le destin commun des professeurs, anciens élèves et élèves de la plaque, mais restituer à travers elle une histoire impose de distinguer le parcours, les conditions d'arrestation et de mise à mort de ces douze élèves juifs.

Au moment de leur déportation, cinq d'entre eux avaient fui leur résidence principale et cherché refuge dans des régions rurales ou montagnardes, plutôt en périphérie du territoire : Maurice Ben Attar quitte Nîmes en 1943, avec sa femme Edna, un jeune enfant et un autre à naître, pour Chambéry et Allevard en Savoie. Avant de partir, comme la loi le lui impose, il déclare son départ et sa nouvelle adresse à la mairie de Nîmes⁴⁸. À des dates inconnues, Émile Bloch et sa femme Marguerite quittent Paris pour La Tour du Pin en Isère, Robert Bloch, son épouse et leurs deux enfants, Nîmes pour Le Pestrin en Ardèche⁴⁹. Jean Spiegel, inscrit depuis la rentrée 1942 en classe de philosophie, ne revient plus au lycée après décembre 1942⁵⁰. La famille s'est séparée : la mère, Lucie, a fui avec le fils aîné, Pierre Mathieu, Jean avec son père, Simon Spiegel. Ils sont arrêtés par la Gestapo à Annemasse alors qu'ils tentent de passer en Suisse, le 30 décembre 1942⁵¹. Jean-Claude Bloch enfin a quitté sa classe de Mathématiques Spéciales et le lycée de Nîmes à la fin de l'année 1941. Élève-ingénieur à l'École nationale supérieure d'aéronautique, il se trouve en 1944 à l'École des Mines de Saint-Étienne. Il est arrêté à Lyon à la fin du mois de juin 1944, avec son ami Henri Ledermann, agent du service Périclès⁵². Au contraire, Jeanine Crémy, son père Robert et les deux enfants Vigderhaus sont victimes d'une

48 - L'information nous a été donnée par Monsieur Guy Ben Attar, fils de Maurice, venu témoigner devant des élèves au lycée le 20 mai 2021.

49 - L'information se trouve dans les dossiers nominatifs du ministère des Anciens Combattants et Victimes de guerre, conservés à la division des Archives des victimes des conflits contemporains à Caen.

50 - Registre du lycée, année 1942, non paginé.

51 - Dossier nominatif n° 21P540441 du ministère des Anciens Combattants et Victimes de guerre (Caen).

52 - Ces éléments du parcours de Jean-Claude Bloch se lisent dans Le Maitron : <https://maitron.fr/spip.php?article186229> notice Bloch Jean-Claude, Marx par Jean-Sébastien Chorin, version mise en ligne le 23 octobre 2016, dernière modification le 15 décembre 2020.

raffe d'ampleur coordonnée⁵³. Le 30 avril 1943, ils sont arrêtés à leur domicile probablement sur dénonciation. Enfin, on ne sait rien des conditions d'arrestation de Lazare Cavaillon, de Raymond et Roger Crémieux. Les deux premiers sont dans le même convoi, numéro 60, au départ de Drancy, le 7 octobre 1943.

Pour ces douze élèves ou anciens élèves juifs, les conditions de déportation sont très rarement documentées, sauf lorsqu'elles ont pu être transmises par la mémoire. À défaut, les documents que nous avons retrouvés, étant donné leur nature et leur origine, permettent d'en savoir plus sur les parcours chaotiques qui font que ces enfants se sont retrouvés à Nîmes et y ont vécu un temps.

Être juif dans un grand lycée de zone sud

La découverte des registres d'inscription des élèves, mais aussi le recours aux archives conservées par le rectorat de l'académie de Montpellier, ouvrent tout un pan de l'histoire du lycée pendant la guerre. À mesure que l'on tourne les pages de cette nouvelle documentation, se dessine, souvent en creux, le quotidien des juifs qui fréquentent pendant les années de guerre ce lycée de garçons. La restitution des faits ne peut être qu'impressionniste, puisqu'aucun des documents liés à l'administration et à la gestion du lycée, aucun des registres des élèves et du personnel, ne mentionne leur judéité. Ce cas diffère donc des registres conservés pour le lycée de jeunes filles de Nîmes, qui portent en marge de certains noms d'élèves un « J » identifiant les juives, sans que l'on sache exactement l'objectif de cette désignation⁵⁴. Pour rassembler des éléments sur les élèves juifs, il faut se tourner vers les documents que le proviseur Félix Pilod a adressés au rectorat. Parmi eux, se trouvent deux dossiers qui méritent d'être évoqués pour ce qu'ils disent de la mise en œuvre, à Nîmes, des lois antisémites et de la prise en compte des élèves juifs observants : le dossier de Saül Cohen et celui du rabbin Marelus⁵⁵.

Saül Cohen est né à Blida, en Algérie, en 1912. Depuis 1936 au moins, il est maître d'internat au lycée. Il retrouve cette fonction, dans laquelle il est très bien noté par le proviseur, après sa démobilisation en 1940. Le 26 octobre de la même année, le proviseur intercède en sa faveur auprès de l'inspection académique pour qu'il devienne professeur adjoint, ce qui est accepté et effectif le 4 novembre 1940. Or, cette promotion est contrecarrée par la mise en application de l'article 5 du statut des juifs du 3 octobre 1940, qui impose la cessation d'activité aux fonctionnaires juifs. Félix Pilod signale alors au rectorat que le professeur adjoint Cohen est juif. Sur une note du rectorat datée du 15 novembre 1940, son nom est inscrit dans la liste de ceux pour lesquels le recteur ne soutiendra pas une demande de dérogation⁵⁶. Le 7 décembre 1940, Saül Cohen adresse une requête au secrétaire d'État à l'instruction publique, dont nous n'avons pas l'issue dans le dossier conservé à Montpellier, mais Saül Cohen disparaît bien à ce moment-là des registres du personnel.

53 - Dossiers nominatifs n° 21P547736 et 21P547739 du ministère des Anciens Combattants et Victimes de guerre (Caen).

54 - Cette information est issue des recherches conduites par les professeurs du collège Feuchères. Une note succincte est accessible en ligne : <http://feuchereslyceenimes.free.fr/allemands.pdf>

55 - Chacun d'eux comporte quelques feuillets seulement, au milieu de la liasse Arch. dép. de l'Hérault, 927 W 361.

56 - C'est la liste B, contrairement à la liste A où se trouvent quasi exclusivement des professeurs titulaires, agrégés de surcroît, comme Claude Lévi-Strauss, brièvement en poste au lycée de Montpellier après sa démobilisation, et révoqué en 1940.

Plus étonnant, la liasse de documents conservée aux Archives de l'Hérault comprend la très intéressante correspondance entre le proviseur Pilod, le recteur et le rabbin Marelus. Pour la comprendre, il faut faire un bref détour par les registres du lycée qui permettent de planter le décor et les circonstances : le 15 décembre 1941, le lycée inscrit en classe de 5^e A2 un enfant de dix ans, Charles Marelus. Il vient de Paris et la famille loge à l'hôtel du Midi à Nîmes. Une semaine après cette inscription, le 21 décembre 1941, le rabbin écrit au proviseur Félix Pilod pour obtenir une dispense lui permettant de chômer le jour du sabbat. Ce dernier fait immédiatement une réponse strictement administrative : « le jeudi ayant déjà été réservé aux exercices d'enseignement religieux et le dimanche au culte, le samedi est un jour de classe régulier ». Cette réponse est connue parce que le proviseur Pilod a transmis au recteur la lettre du rabbin, annotée de sa réponse, sans que l'on sache très bien ce qui motive cette démarche parallèle à la réponse faite au père de famille. Une main anonyme annote encore au crayon à papier la décision rectorale d'une « autorisation tacite » et pour ne laisser aucune trace, l'affaire est réglée par téléphone à la rentrée de janvier 1942 (fig. 3).

L'affaire connaît un rebondissement six mois plus tard, le 15 mai 1942, lorsque le rabbin, destinataire des courriers du censeur au sujet des absences du samedi, demande plus qu'une tolérance (fig. 4 - voir page 42). Comme le courrier précédent, celui-ci est adressé au recteur par la voie hiérarchique, annoté par Félix Pilod qui indique qu'« il y a conflit entre le règlement du lycée, auquel tout père d'élève souscrit en nous confiant son fils, et la demande de M. le Rabbin ». Là encore, le document comporte des commentaires marginaux au crayon à papier. Cette fois l'auteur indique qu'il est impossible d'aller plus loin que la tolérance accordée jusqu'ici. À la rentrée d'octobre 1942, le rabbin Marelus ne réinscrit pas son fils au lycée de garçons.

Ce qui frappe au premier chef dans cette affaire, c'est évidemment l'imprudence du rabbin, encore qu'elle puisse être une conclusion anachronique, voire téléologique, puisque Nîmes est encore en zone non occupée et que les rafles des juifs français, notamment des enfants, n'ont pas débuté. L'argument d'une tolérance installée, que le rabbin utilise pour faire plier le proviseur Pilod, mérite d'être relevé, pour ce qu'il nous apprend sur la place laissée aux juifs dans l'école laïque. Quant à l'attitude du proviseur, elle induit deux séries de remarques. D'une part, s'il a été surpris de la requête du rabbin Marelus, ce n'est pas seulement à cause de son audace dans un contexte antisémite, c'est aussi en raison de l'étrangeté de la demande en regard des habitudes de la communauté juive de Nîmes, peu pratiquante⁵⁷, et qui s'est organisée sans rabbin depuis 1931 au moins. D'autre part, le choix du proviseur d'informer immédiatement le recteur à chaque étape de cette correspondance avec un père d'élève, certes rabbin, interroge, car il était bien dans ses attributions, ainsi que dans ses compétences, de régler seul ce dossier. A-t-il craint un censeur tatillon qui pouvait s'inquiéter d'absences récurrentes un samedi ? A-t-il voulu se montrer lui-même zélé à l'égard de sa hiérarchie ?

Quoi qu'il en soit, ni Saül Cohen, ni Charles Marelus ne sont inscrits sur la plaque commémorative. Ils ont donc réussi à s'extirper de l'étau antisémite et à se protéger jusqu'à la fin de la guerre, à Nîmes ou ailleurs. Ils sont absents de la base de données de Yad Vashem. Comme plus de 80 % des élèves juifs du lycée, ils ont été

57 - Cette hypothèse m'a été suggérée par Monsieur Guy Ben Attar, à l'issue de la conférence dont est tiré cet article. Je l'en remercie.

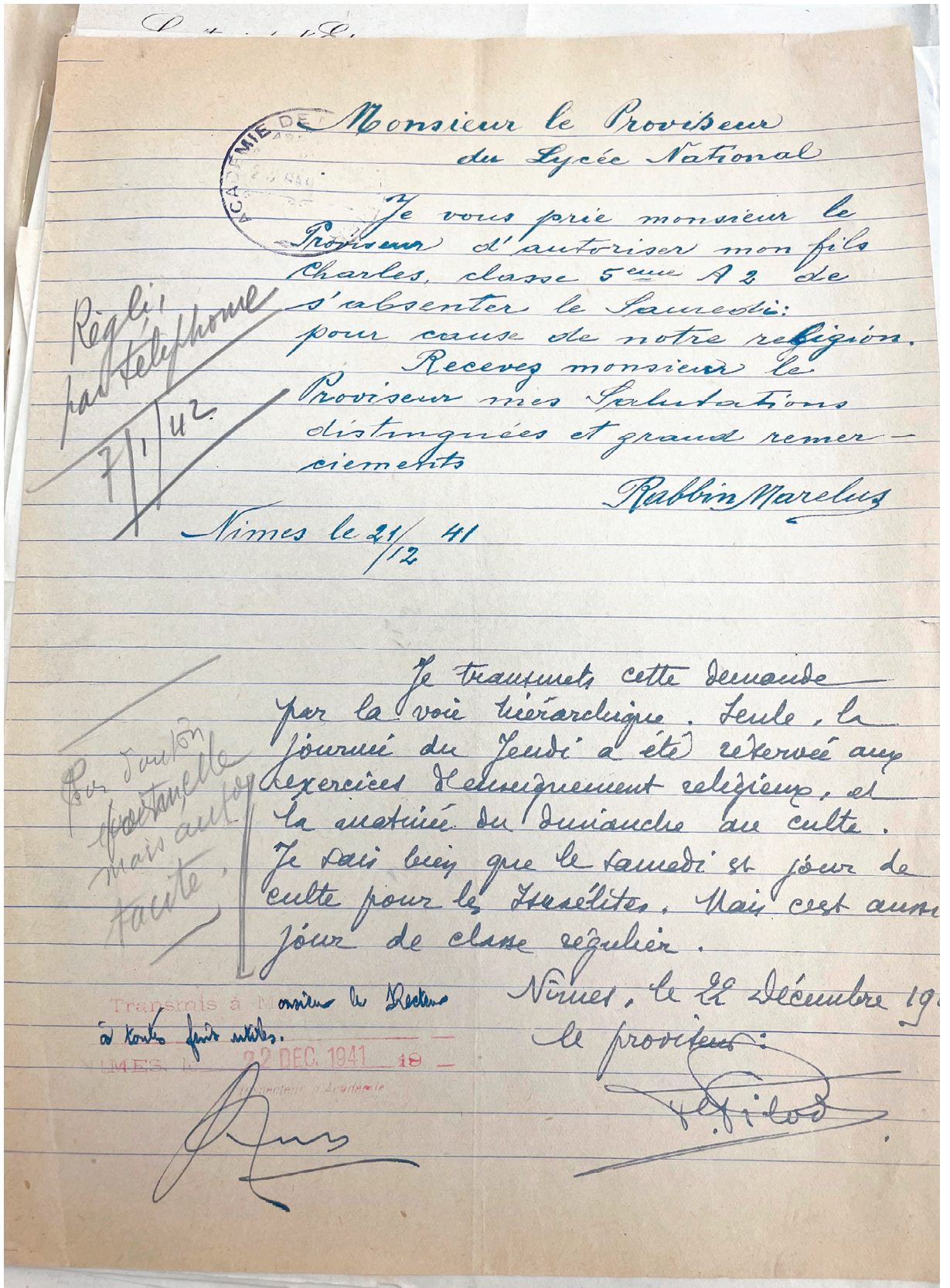


Fig. 3 - Correspondance avec le rabbin Marelius (22 décembre 1941-7 janvier 1942).
Arch. dép. de l'Hérault, 927W361 (cl. Agnès Arcin)

Nîmes le 15 Mai 42

Monsieur le Proviseur

J'ai reçu la lettre m'ayant été adressée par monsieur le Censeur me disant qu'il veut bien fermer les yeux sur quelques absences du Samedi mais me demandant de renoncer à la régularité de l'absence. Je remercie M^{re} le Censeur ainsi que vous monsieur le Proviseur de l'indulgence que vous voulez bien témoigner à cet égard.

En ma qualité de Rabbin je me permet de vous prier de bien vouloir réfléchir s'il ne pourrait pas y avoir lieu d'une exception pour mon fils, car la religion Israélite défend rigoureusement le travail du samedi et aucune dispense n'est possible.

Qu'il me soit permis d'ajouter qu'à Paris j'ai toujours trouvé auprès des autorités scolaires françaises la plus large compréhension à cet égard et même en zone libre des demandes de ce genre ont trouvé un bienveillant accueil.

J'ose donc espérer que le désir que mon fils a, de ne pas travailler le Samedi, sera pris en considération. Je prends sur moi la responsabilité de toutes les conséquences qui peuvent en résulter pour les progrès scolaires de mon fils.

Veuillez agréer Monsieur le Proviseur l'assurance de ma respectueuse considération

Rabbin Marelus

Fig. 4 - Deuxième lettre du rabbin Marelus (15 mai 1942).
Arch. dép. de l'Hérault, 927W361 (cl. Agnès Arcin)

sauvés. Cette réalité, conforme à ce qui a été présenté comme une « énigme française »⁵⁸, conduit à utiliser aussi les registres réputés perdus pour éclairer les stratégies ou les parcours qui ont permis leur sauvetage.

Nîmes, une étape dans des parcours individuels de sauvetage

Il n'est pas simple de comprendre exactement comment la grande majorité des élèves juifs passés au lycée de garçons de Nîmes pendant la guerre a été sauvée. La documentation exploitée ne saisit leur vie qu'à un instant donné, souvent très court, car le lycée n'est qu'une étape dans un exode syncopé. Lorsqu'ils arrivent au lycée, on sait parfois d'où ils viennent mais lorsqu'ils en partent, ils ne disent pas où ils vont. Dès lors, les stratégies mises en œuvre pour essayer de se protéger se comprennent souvent de manière fortuite. En l'espèce, le plus évocateur est la confrontation des registres d'inscription des élèves avec le recensement des juifs établi par la préfecture en 1941. Elle permet de mettre à jour des attitudes différentes à l'égard des obligations faites aux juifs.

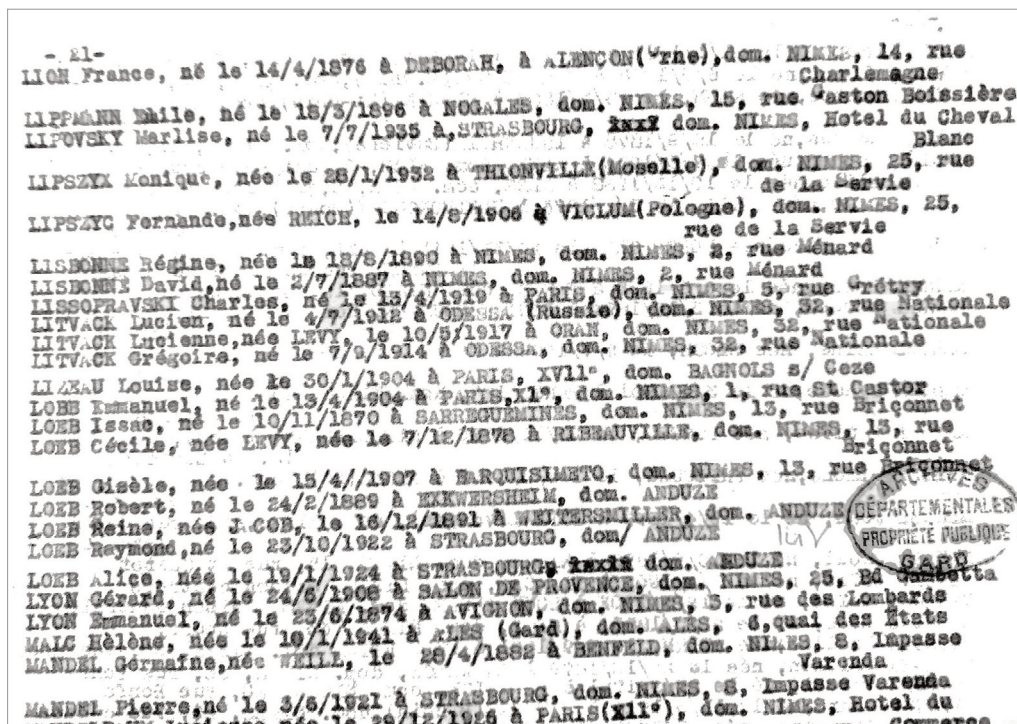


Fig. 5a - Marlise Lipovsky. Extrait du recensement des Juifs, préfecture du Gard, après le 2 juin 1941 (Arch. dép. du Gard, 1W138, cl. Julio Dordio de Carvalho) Marlise, six ans, est le seul membre de sa famille recensé et habite à l'hôtel du Cheval Blanc

58 - Depuis longtemps a été souligné le fait que la France, qui compte environ 330 000 juifs, est le pays où ils ont été le plus largement sauvés. Cette particularité a d'abord été relevée par Serge Klarsfeld, qui a produit les premiers éléments chiffrés : en France, 75% des juifs ont été sauvés, et jusqu'à 86 % pour les enfants juifs, alors que seuls 25 % des juifs des Pays-Bas et 45 % des juifs de Belgique ont survécu. C'est surtout Jacques Sémelin, directeur de recherches au CNRS et spécialiste des violences de masse, qui entreprend, à partir de 2006, de faire valoir cette spécificité. Voir par exemple : Jacques Sémelin, *La survie des juifs en France (1940-1944)*, Paris, CNRS éditions, 2018, et, en collaboration avec Claire Andrieu et Sarah Gensburger, *La Résistance aux génocides : de la pluralité des actes de sauvetage*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2008.

1010	Fund	Kodath	30 Jan 1937 à Nîmes	M. S. Orthopédiste, 31, Rue de l'Appre Nîmes
1011	Lafage	Guy	29 Oct 1935 à Nîmes	M. B. Commerçant, 5, Bd des Arènes Nîmes
1012	Largier	Joseph	24 Fév 1935 à Paris	M. Accusé, 2, Rue du Grand Courant Nîmes
1013	Largier	Joseph	5 Mars 1937 à Béziers	M. Professeur, 2, Rue du Fort Nîmes
1014	Lipovsky	Marlise	7 Juin 1935 à Strasbourg	M. Employé 74 bis B ^d de Camargue Nîmes
1015	Lyon	Marlise	25 Nov 1935 à Bordeaux	M. B. 25, B ^d Gambetta Nîmes
1016	Nisschal	Jean-Louis	10 Mai 1935 à Nîmes	M. M. Des assurances, 47, Rue Roumou Nîmes
1017	Hoguenic	Jean-Louis	23 Mai 1935 à Paris	M. M. Arroui, 51, Rue de l'Appre Nîmes
1018	Harner	Guy	35 Mai 1935 à Nîmes	M. M. Chauffeur S.N.C.F. 33, Rue Trosse Nîmes
1019	Harner	Guy	31 Mars 1935 à Nîmes	M. M. Chauffeur S.N.C.F. 33, Rue Trosse Nîmes

Fig. 5b - Registre d'inscription des élèves pour l'année scolaire 1941-1942, archives du lycée Alphonse Daudet, non paginé. Le père de Marlise est employé. Ils habitent 74 bis boulevard de Camargue (cl. Agnès Arcin)

Confrontée à la nécessité de se signaler aux autorités préfectorales, les familles juives adoptent des stratégies qui consistent à répondre à l'injonction parce que la loyauté peut protéger, mais à le faire partiellement afin de prendre le moins de risque possible en cas d'aggravation de la situation. Cette posture, connue par ailleurs, se retrouve dans les documents nîmois. Par exemple, la préfecture du Gard recense en juin 1941 Marlise Lipovsky, seule occurrence de ce nom de famille dans ce document. Elle vit alors à l'hôtel du cheval Blanc. Or, Marlise est une petite-fille de 6 ans : la déclarer seule laisse supposer qu'on a répondu à la loi tout en donnant le nom de mineur, à qui, pense-t-on, il ne pourra rien arriver. Or, au même moment le lycée inscrit Marlise en classe de 11^e, en renseignant l'identité de son père, son métier et une autre adresse (74 boulevard de la Camargue).

C'est aussi ce que font les Bloch, alors qu'ils ont pignon sur rue puisque Edgard Bloch et son fils Robert sont propriétaires du grand magasin de nouveautés sur l'esplanade, à Nîmes. Seuls Madeleine, l'épouse de Robert, et leurs enfants, Jeanine et Jean, ont été déclarés aux services de la préfecture. Là aussi, on a probablement pensé que leur statut de mineurs légaux constituait, en 1941, une protection suffisante. D'autres familles juives dispersent leurs membres à plusieurs adresses : arrivés de Mulhouse avec l'exode de juin 1940, les dix membres de la famille Spiegel, dont deux garçons, Jean et son cousin André, sont inscrits sur les registres du lycée, vivent en 1941 à quatre adresses différentes. D'autres, au contraire, font le choix du regroupement familial et de l'entraide. C'est le cas de la famille Vigderhaus, commerçants parisiens arrivés à Nîmes avec l'exode. Les onze membres de la famille de trois générations différentes vivent ensemble 94 route d'Arles.

Enfin, la survie des juifs pendant la guerre passe aussi par des formes de solidarité et d'entraide que nos archives permettent d'entrevoir si l'on observe les adresses des élèves arrivés au lycée à partir de 1940. Par exemple, en octobre 1940, la famille de Pierre David, qui vient d'être inscrit en 8^e, s'installe 3 rue Rabaut Saint-Étienne. À partir d'avril 1941, l'adresse devient celle d'une autre famille juive, celle de Daniel Dreyfus.

833	Blaber Jacques	"	"	11/12/18 - Paris	-18, rue de la Porte de France - Nîmes
834	Bosté Hubert	"	"	22/12/29 - Nîmes	Boulevard - 4, place Cuvetel - Nîmes
835	David Pierre	"	"	25/4/32 - Paris	24, quai de la Fontaine - Nîmes
836	Dural Bernard	"	"	21/7/32 - Le Brusc (S&L)	Façadeur G. G. Rural 3, rue Rabaut St Étienne
837	Espagnac Hugues	"	"	15/8/31 - Grenoble	St. Louis - 15, avenue Foch - Nîmes
838	Fribourg Rosette	"	"	2/7/30 - Nîmes	Ch. Beauvois Préfecture - 3, rue Hôtel Dieu - N.
839	Jouré Roland	"	"	30/5/32 - Paris	Représentant - 17, rue St. Étienne - Nîmes
840	Kopowsky Lydia	"	"	23/8/31 - Boulogne (Seine)	Inf. Comptable B. D. F. - 4, St. Jean. J. J. N.
841	"	"	"	8/15/31 - Strasbourg	M. M. - 2, place d'Armes - Nîmes

Fig. 6 - 3, rue Rabaut Saint-Étienne : un logement pour les familles juives
 Fig. 6a - Registre des élèves, archives du lycée Alphonse Daudet (non paginé), inscription de Pierre David, à la rentrée d'octobre 1940, extrait de la classe 8^e 1 (cl. Agnès Arcin)

"	1206	Dumoye Bernard	"	"	18/11/25 - Nîmes	Professeur - 14, rue de St. Gilles
"	1207	Deléris Jeanine	"	"	"	"
"	1208	Compan Elie	"	"	24/6/36 - Nîmes	5, place des Arènes
"	1209	Dreyfus Daniel	"	"	29/9/38 - Belfort	N. M. 3, rue Rabaut St Étienne - Nîmes
"	1210	Perrault Eric	"	3 B	19/3/25 - Bichardville (Madagascar)	2, rue Casano - Belfort, par Laros. Belfort (1939)
1211	1311	Royer Yves	"	9 ^e C	"	Clémence Vasson Vireux (1939)
1212	1312	Reber Jean	E-S	1 A	N° 1007	M. Jacob, N. M. 3, rue des Chapelles

Fig. 6 - 3, rue Rabaut Saint-Étienne : un logement pour les familles juives
 Fig. 6b - Registre des élèves, archives du lycée Alphonse Daudet (non paginé), inscription surnuméraire en avril 1941 de Daniel Dreyfus, originaire de Belfort (cl. Agnès Arcin)

Installée au 3, rue Rabaut Saint-Étienne, la famille Dreyfus se trouve à côté de Rose et Fernand Bloch, les grands-parents de Daniel, qui habite au numéro 1⁵⁹. Dans un contexte perçu comme dangereux, les familles cherchent une protection dans les liens familiaux, mais aussi dans les sociabilités plus larges tissées de longue date, comme le montre la photographie ci-dessous (fig. 7)⁶⁰.



Fig. 7 24. Villa Alice, en septembre 1943, avant le départ en Cévennes : en haut, de gauche à droite : Hélène Dreyfus, Yvonne Bloch, Suzanne Ostreicher rang du milieu : Jeanne Simon, Rose Bloch, Juliette et Joséphine Dockès.

59 - L'information se lit dans le recensement des Juifs par la préfecture du Gard : en juin 1941, vivent au 3 rue Rabaut Saint-Étienne les Dreyfus, Daniel, 6 ans, sa mère Hélène, née Bloch, Pierre, 20 ans et Andrée 47 ans. À côté, au numéro 1, se trouvent Rose et Fernand, les grands-parents de Daniel, et Jacques, son oncle.

60 - Elle a déjà été reproduite dans Anny Bloch-Raymond, « Séjour en Cévennes de familles juives originaire de Nîmes et de l'Est de la France », dans Philippe Joutard, Patrick Cabanel et Jacques Poujol (dir.), *Cévennes, terre de refuge 1940-1944*, 3^e éd., Montpellier/Alès, Presses du Languedoc et Club cévenol, 1994, p. 153-159. La photo reproduite ici se trouve p. 157.

Assis au premier rang, Daniel Dreyfus à gauche et Gabriel Ostreicher à droite, fixent le photographe. Ce dernier est aussi arrivé en 1940 et fut scolarisé au lycée de garçons. Après l'année scolaire 1942-1943, ils n'y retournent plus. Ici, à la fin de l'été 1943, ils se rassemblent en périphérie de Nîmes dans un maset sans confort prêté par le docteur Simon. Ils se préparent à une autre étape de leur exode : les Cévennes.

Bien d'autres enfants n'ont été qu'un temps au lycée de Nîmes, entre deux refuges. Dans la classe de Pierre David⁶¹, Rosette Fribourg est arrivée de Paris, avec son frère, Henri inscrit en 5^e (fig. 8)

833	Labar Jacques	"	"	26/12/29 - Nîmes	18, rue de la Porte de France - Nîmes
834	Coste Hubert	"	"	25/4/32 - Paris	Boulevard - 4, place Custel - Nîmes
835	David Sierra	"	"	21/7/32 - La Bruyère (Gard)	24, quai de la Fontaine - Nîmes
836	Dural Bernard	"	"	15/8/31 - Grenoble	Ingénieur Génie Rural, 3, rue Rabaut St-Hippolyte - Nîmes
837	Espagnac Hugues	"	"	2/7/30 - Nîmes	2, Colouel - 15, avenue Foch - Nîmes
838	Fribourg Rosette	"	"	20/5/32 - Paris	Chef Bureau Préfecture - 15, rue Hôtel Dieu - Nîmes
839	Journe Roland	"	"	23/8/31 - Boulogne (Seine)	Représentant - 17, rue de la Vieille - Nîmes
840	Lipowski Lydia	"	"	8/5/31 - Strasbourg	Chef Comptable B.D.F. - 4, St-Jean - Nîmes
841	Malavialle Max	"	"	20/11/31 - Paris	M ^{me} - 2, place d'Arles - Nîmes

Fig. 8 - Registre des élèves

Fig. 8a - Registre des élèves, archives du lycée Alphonse Daudet (non paginé), inscription de Rosette Fribourg, à la rentrée d'octobre 1940, extrait de la classe 8e 1 (cl. Agnès Arcin)

629	Fabre Henri	"	"	4/1/28 - Nîmes	7, quai du Calvignac - Nîmes
630	Fawis Jacques	"	"	4/1/29 - Lyon	Représentant M ^{re} - 17, rue Bouchard - Nîmes
631	Fribourg Henri	"	"	10/3/29 - Paris	Représentant - 17, rue de la Vieille - Nîmes
632	Froncourt Jacques	"	"	3/1/15 - St-Félix & Lézard	Photographe - 31, rue Rouget & Lezard - Nîmes
633	Gasquet Louis	"	"	24/9/27 - Nîmes	Employé - 15, rue Vaissette - Nîmes
634	Gassier Henri	"	"	14/10/27 - Marseille	Employé Banque - 6 ^{de} , rue Maréchal - Nîmes
635	Laurent Max	"	"	20/10/27 - Nîmes	Inspecteur de commerce - 19, rue Pasteur - Nîmes
636	Hassabian Charles	"	"	26/11/28 - Nîmes	8, place de la Cathédrale - Nîmes
637	Horle Michel	"	"	14/10/27 - La Varenne (Gard)	Carrière - 16, rue Frédéric Mistral - Nîmes

Fig. 8 - Registre des élèves

Fig. 8b - Registre des élèves, archives du lycée Alphonse Daudet (non paginé), inscription de Henri Fribourg, à la rentrée d'octobre 1940, extrait de la classe 5^e b (cl. Agnès Arcin)

Dans la famille Fribourg, seuls les grands-parents, Albert et Lucie, se sont fait recenser en juin 1941. Des parents, on ne sait rien à ce moment-là. Les enfants quittent le lycée de Nîmes en février 1941. Avec leurs parents ? Leurs grands-parents ? Pour aller où ? Albert et Lucie sont morts en 1943 et 1944 au Bugeat en Corrèze. Lucie a été arrêtée le 15 mai 1944, envoyée à Drancy, puis à Auschwitz. La base de données de Yad Vashem conserve deux déclarations pour que soient inscrits au mémorial les noms d'Albert et Lucie Fribourg. Elles sont signées d'Henri, brièvement élève au lycée de Nîmes, et de son père, Jean⁶². Tous deux vivaient alors aux États-Unis.

61 - 8^e 1 en 1940-1941 : c'est aussi la classe où sont inscrits Daniel Vigderhaus (assassiné à Auschwitz avec dix autres membres de sa famille) et Jean Chiappe, fils du préfet Angelo Chiappe, collaborateur zélé, exécuté en 1944.

62 - Jean Fribourg dépose pour sa mère, Lucie, en 1970. Il vit alors à New York. Henri renseigne le dossier de son grand-père, en 1990.

En novembre 2020, point de départ de cette enquête, il s'agissait de sortir de l'indifférence une plaque commémorative, passablement abîmée par le temps. La réflexion sur l'histoire et les mémoires, au centre de plusieurs programmes d'enseignement au lycée, se prêtait à merveille à ce qui ne devait être alors qu'un exercice d'application. Nous espérons finalement avoir restitué bien autre chose. La découverte des registres réputés perdus du lycée Alphonse Daudet documente le quotidien d'un grand établissement de zone sud confronté à l'exode, aux réquisitions puis aux velléités d'occupation en 1943. Au fil de l'enquête, des parcours se dessinent, des situations s'incarnent. L'instant est bref, parce que le lycée de garçons de Nîmes, en dépit de son ancienneté et de sa constance à former des générations d'élèves, n'a été, pour une quarantaine d'entre eux, pendant la guerre, qu'un instant de leur vie d'élève, placé sur un parcours dicté par la quête du refuge. Puisse-t-il avoir été malgré tout un lieu de sérénité.